

ACTION URGENTE

TURKMÉNISTAN. UN JOURNALISTE REMIS EN LIBERTÉ EST TOUJOURS EN DANGER

Rovchen Yazmouhamedov, journaliste de Radio Free Europe/Radio Liberty, a été remis en liberté le 22 mai au Turkménistan après plus de deux semaines de détention. On ignore toujours exactement quelles charges ont été retenues contre lui. Il est probable qu'il ait été arrêté en raison de son travail de journaliste.

Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL) a fait savoir que Rovchen Yazmouhamedov, âgé de 30 ans, avait été remis en liberté à Turkmenabat (est du Turkménistan) le 22 mai. Les autorités n'ont pas révélé quelles charges avaient été retenues contre lui. La famille de Rovchen Yazmouhamedov a indiqué qu'il avait été interrogé par les services de sécurité à plusieurs reprises avant son arrestation.

Le journaliste a été détenu dans un centre de détention provisoire dépendant du service du ministère de l'Intérieur chargé de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Ses proches ont signalé à RFE/RL que les autorités avaient installé des caméras de surveillance autour du domicile familial après son arrestation, le 6 mai.

Rovchen Yazmouhamedov collabore avec le service turkmène de RFE/RL depuis septembre 2012. Il travaille comme correspondant et couvre principalement des sujets de société.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en turkmène, en russe, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de mener une enquête sur la légalité de la détention de Rovchen Yazmouhamedov et sur les allégations selon lesquelles il pourrait avoir été visé en raison de ses activités de journaliste ;
- demandez-leur de rendre publiques immédiatement les raisons de son arrestation et de faire connaître précisément les charges éventuellement retenues contre lui ;
- rappelez-leur qu'elles ont l'obligation, en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Turkménistan est partie, de faire en sorte que chacun puisse exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 4 JUILLET 2013 À :

Président du Turkménistan

Gourbangouly Berdymoukhammedov
 Presidential Palace
 744000 Ashgabat
 Turkménistan
 Fax : + 993 12 93 5112 (veuillez
 essayer plusieurs fois entre 10 heures et
 15 heures GMT)

**Formule d'appel : Dear President, /
 Monsieur le Président,**

Procureur général

Yaranmirat Yazmiradov
 UI 2005 (Seidi) 4
 744000 Ashgabat
 Turkménistan

**Formule d'appel : Dear Prosecutor
 general / Monsieur le Procureur général**

Copies à :

Ministre de l'Intérieur

Isguender Moulikov
 Ul. 2033 (pr. Mahtumkuli) 85
 744000 Ashgabat
 Turkménistan

Fax : + 993 12 39 1944 (veuillez
 essayer plusieurs fois entre 10 heures et
 15 heures GMT)

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Turkménistan dans votre pays (adresse(s) à compléter) : nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 121/13. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR61/001/2013/fr>.

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

TURKMENISTAN. UN JOURNALISTE REMIS EN LIBERTE EST TOUJOURS EN DANGER

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les autorités ont tenté bien des fois d'étouffer la voix des correspondants de Radio Free Europe/Radio Liberty, une station de radio financée par le Congrès des États-Unis, qui évoque les problèmes de droits humains. Ogoulsapar Mouradova, correspondante de RFE/RL, est morte en garde à vue dans des circonstances controversées en 2006. Il semble qu'aucune enquête indépendante et efficace n'ait été menée sur sa mort.

Les défenseurs des droits humains et autres militants de la société civile ne peuvent travailler au grand jour au Turkménistan. Ces dernières années, Amnesty International a reçu des informations crédibles sur des cas de harcèlement, de torture et d'autres mauvais traitements, d'arrestations arbitraires et de peines d'emprisonnement prononcées à l'issue de procès inéquitables contre des défenseurs des droits humains et d'autres militants, des journalistes indépendants, des personnes qui critiquent les autorités et des anciens responsables publics. Les autorités surveillent étroitement les moyens de communication, tels que le téléphone et Internet. Des défenseurs des droits humains ont expliqué à Amnesty International qu'ils pensaient être sur écoute, les autorités cherchant à empêcher que les informations sur les violations des droits humains soient transmises aux médias étrangers et aux organisations internationales de défense des droits humains.

Souvent, les journalistes qui travaillent avec des organes de presse étrangers connus pour leurs articles critiques envers le régime sont en butte à des actes de harcèlement, des intimidations et des arrestations arbitraires. De nombreux journalistes se plaignent que les autorités suspendent régulièrement leur ligne de téléphone ; les rares professionnels des médias qui disposent d'un accès Internet privé signalent des interruptions fréquentes du service. Les autorités ont tenté bien des fois d'étouffer la voix des correspondants de Radio Free Europe/Radio Liberty, une station de radio financée par le Congrès des États-Unis, qui ne ménage pas ses critiques vis-à-vis du régime turkmène et évoque les problèmes de droits humains.

Une nouvelle loi sur la liberté des médias est entrée en vigueur en janvier 2013. Elle est censée garantir aux Turkmènes le libre accès aux médias étrangers et interdire la censure. On ignore encore quels effets ce texte va avoir dans la pratique, dans un pays où les prises de positions critiques de la presse ne sont guère tolérées. Les militants indépendants de la société civile ne peuvent pas travailler ouvertement. Certains sont contraints de vivre en exil. Les craintes pour la sécurité des dissidents se sont encore intensifiées après que le président Gourbangouly Berdymoukhammedov eut demandé au ministère de la Sûreté nationale, en septembre 2010, de combattre tous ceux qui, selon le site Internet du gouvernement, « diffament notre État séculaire, démocratique et fondé sur le respect des lois et tentent de briser l'unité et la solidarité de notre société ».

Nom : Rovchen Yazmouhamedov

Sexe masculin

Action complémentaire sur l'AU 121/13, EUR 61/002/2013, 23 mai 2013